

Nord-Pas-de-Calais-Picardie



N° 11

Mai 2016

Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire

En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, 652 000 personnes vivent dans l'un des 199 quartiers de la politique de la ville redéfinis depuis le 1er janvier 2015. Dans la région, le poids démographique de la géographie prioritaire au sein des unités urbaines qui englobent ces quartiers est le plus élevé de France métropolitaine. En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, la population des quartiers est plus jeune et davantage composée de familles monoparentales. Au-delà de la pauvreté monétaire, cette population présente d'autres fragilités : déficit de formation, accès à l'emploi plus difficile notamment pour les femmes, ou retard scolaire.

Martial Maillard, Gwénaëlle Baron, Insee

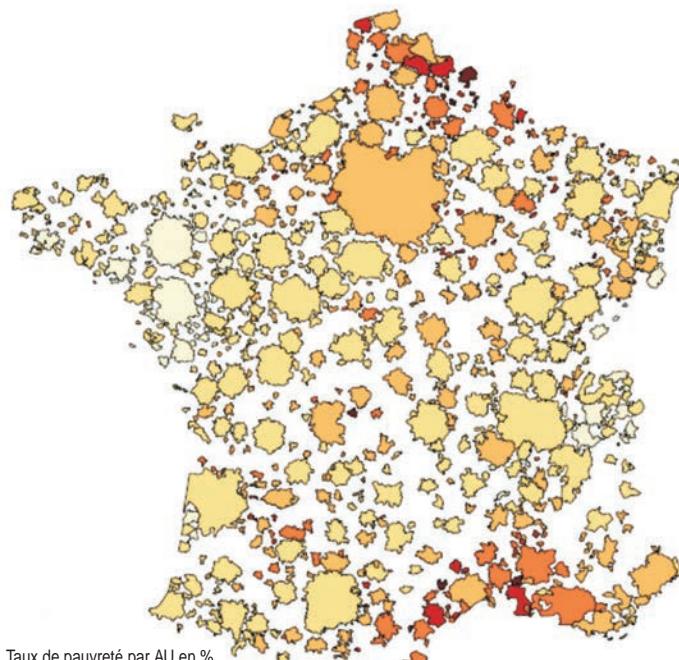
La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie est particulièrement concernée par la pauvreté. En 2012, 18,1 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté (*définitions*). Supérieure de 4 points à celle mesurée en France métropolitaine, cette proportion positionne la région à l'avant-dernier rang après la Corse (20,4 %). (*figure 1*)

La concentration de la géographie prioritaire dans les grands pôles urbains est liée à une pauvreté plus marquée dans les villes-centres

La prégnance de la pauvreté n'est pas uniforme au sein de l'espace régional. Les grands pôles urbains, où vivent près de trois habitants sur cinq de la région, sont plus touchés, et notamment les coeurs de ces grands pôles (*figure 2*). La pauvreté au sein des villes-centres concerne plus de trois habitants sur dix à Creil, Maubeuge ou Boulogne-sur-Mer, et plus de deux sur dix à Lille, Valenciennes, Dunkerque, Calais, Arras, Amiens, Beauvais, Compiègne ou Saint-Quentin (*figure 2*). Or, ces grands pôles urbains regroupent une

1 La région est particulièrement concernée par la pauvreté

Taux de pauvreté par aire urbaine en 2012



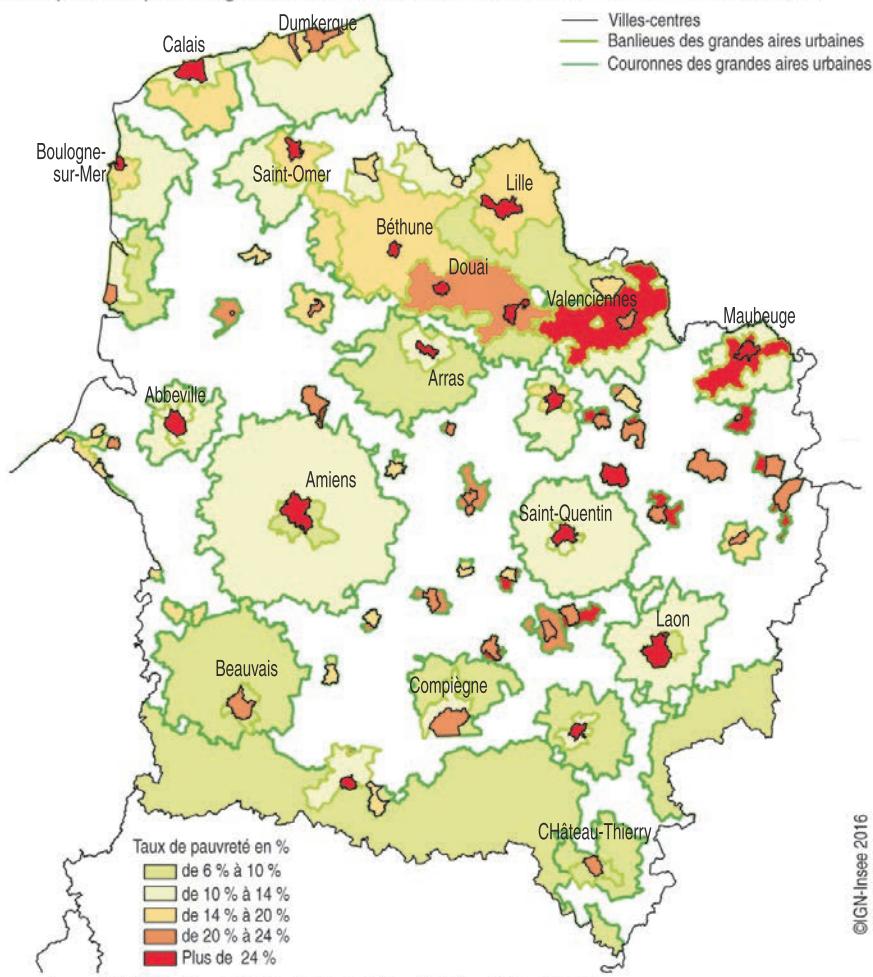
Taux de pauvreté par AU en %
Plus de 26 %
De 22 % à 26 %
De 18 % à 22 %
De 14,29 % à 18 %
De 10 % à 14,29 %
Moins de 10 %

Taux de pauvreté en France métropolitaine : 14,3 %
Taux de pauvreté en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : 18,1 %

Sources : Insee, Filisofi 2012

2 La pauvreté touche plus fortement les villes-centres des grands pôles urbains

Taux de pauvreté pour les grandes aires urbaines en Nord-Pas-de-Calais-Picardie en 2012



Sources : Insee, DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

partie importante de la population des quartiers de la politique de la ville, caractérisés notamment par la faiblesse des revenus de leurs habitants.

La géographie prioritaire a été réformée dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la nouvelle législation recentre la géographie prioritaire sur 1 296 quartiers les plus en difficulté au niveau métropolitain afin d'y concentrer les moyens publics.

La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie compte 199 quartiers de la politique de la ville (QPV) répartis dans les cinq départements : 91 quartiers dans le Nord, 64 dans le Pas-de-Calais, 18 dans l'Oise, 17 dans l'Aisne et 9 dans la Somme. Ces quartiers rassemblent 652 000 personnes en 2012 et représentent 17 % de la population des unités urbaines qui les englobent, contre 13 % en métropole. Ce poids démographique est le plus élevé des 13 nouvelles grandes régions de France métropolitaine, devant les régions Île-de-France et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

En lien avec leur poids démographique, les unités urbaines de Lille, Douai-Lens, Valenciennes et Béthune comptent le plus d'habitants vivant en géographie prioritaire dans la région (figure 4). Le département du Nord en concentre plus de la moitié. Le poids des QPV au sein des 37 unités urbaines concernées de la région varie fortement selon les cas. Ainsi, cette proportion s'échelonne de 3 % dans l'unité urbaine de Berck à 30 % dans celles de Beauvais ou de Fourmies.

3 Une précarité multidimensionnelle dans les quartiers de la politique de la ville

Indicateurs de pauvreté et des différentes formes de précarité des habitants des QPV et des unités urbaines englobant les QPV

	Nord-Pas-de-Calais-Picardie dans les quartiers de la politique de la ville	France métropolitaine dans les quartiers de la politique de la ville	Nord-Pas-de-Calais-Picardie dans les unités urbaines englobant les QPV	France métropolitaine dans les unités urbaines englobant les QPV
Niveau de vie médian (en euros)	12 440	12 871	17 323	19 786
Taux de pauvreté (%)	45	42	21	16
Part de la population de 0 à 14 ans dans la population * (%)	25	24	20	18
Part des ménages de 5 personnes ou plus dans l'ensemble des ménages (%)	13	14	9	8
Part des étrangers dans la population * (%)	10	19	4	8
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des ménages (%)	19	18	12	11
Part des ménages percevant des allocations chômage parmi l'ensemble des ménages (%)	27	25	19	17
Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac parmi la population non scolarisée de 15 ans et plus* (%)	78	75	64	55
Part de la population en emploi précaire (CDD, apprentissage, intérim, stages) parmi les actifs occupés de 15 à 64 ans* (%)	24	21	15	14
Part des femmes n'ayant pas d'emploi parmi les femmes de 15 à 64 ans* (%)	64	58	49	41
Part des élèves en retard scolaire à l'entrée en 6 ^e parmi les élèves entrant en 6 ^e pour la première fois ** (%)	23	22	15	12
Nombre de logements sociaux / nombre de ménages ***	0,75	0,76	0,31	0,24

Champ : unités urbaines englobant les quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine

* Recensement de la population 2010 (Pour les QPV : estimations démographiques, septembre 2015 ; pour les UU : bases de données infracommunales)

** : MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité ; enquête n° 16 sur les établissements privés hors contrat. Champ : primo-entrants en 6^e à la rentrée scolaire 2011.

*** SOES RPLS 2013 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Des écarts de revenus avec les unités urbaines englobantes moins marqués en Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Les QPV sont construits sur la notion de concentration de la pauvreté monétaire (**définitions**) en zone urbaine. Ainsi, dans la région, 45 % des habitants des QPV ont un niveau de vie (**définitions**) inférieur au seuil de pauvreté (*figure 3*), soit un peu plus de 300 000 personnes. Ce taux de pauvreté (**définitions**) figure parmi les plus élevés au sein des 13 régions. Il dépasse de 3 points le taux métropolitain. Les quartiers des unités urbaines de Chauny et de Calais présentent des taux de pauvreté parmi les plus élevés de métropole (respectivement 58 % et 57 %). Puis viennent les quartiers des unités urbaines de Maubeuge, Amiens, Saint-Omer, Soissons et Laon (*figure 4*).

Le taux de pauvreté des QPV de la région se situe 24 points au-dessus de celui des unités urbaines englobantes (45 % contre 21 %). Cet écart est moins accentué qu'au niveau national où il atteint 26 points car la région dans sa globalité fait partie des plus touchées par la pauvreté.

Le différentiel est aussi moins marqué dans la région s'agissant du niveau de vie médian (**définitions**). En effet, il s'établit à 12 400 euros dans les quartiers prioritaires de la région, soit 28 % de moins que dans les unités urbaines englobantes. Au niveau métropolitain, cette différence atteint 35 %.

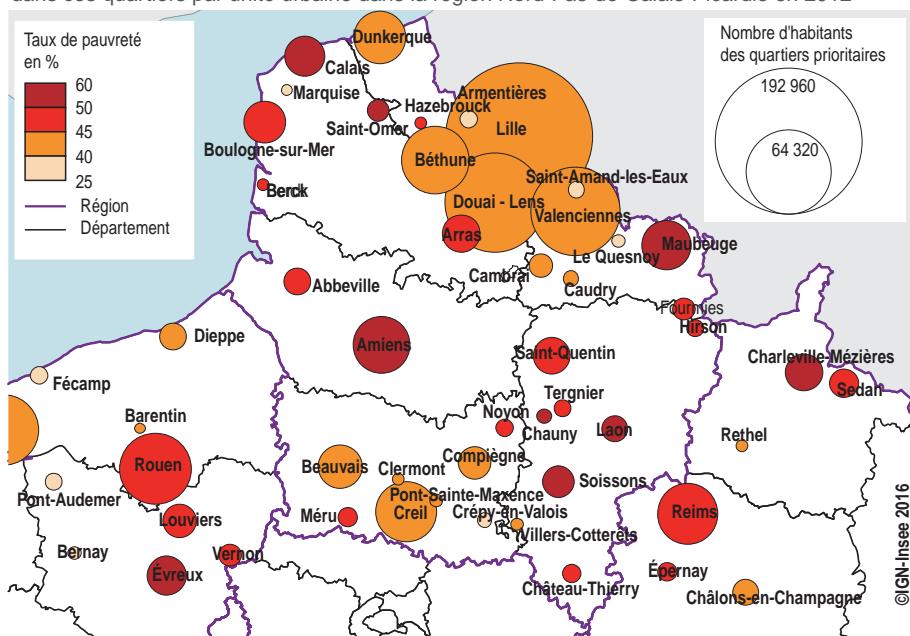
Des jeunes et des familles monoparentales plus présents

En Nord-Pas-de-Calais-Picardie comme au niveau national, la population des quartiers de la politique de la ville est jeune. Dans la région, une personne sur quatre vivant dans un QPV a moins de 15 ans, contre une sur cinq dans les unités urbaines englobantes. La jeunesse des QPV de la région est principalement due à l'Oise. Les jeunes de moins de 15 ans sont notamment surreprésentés dans le QPV les Terriers de Pont-Sainte-Maxence (31%) et dans les quartiers de l'unité urbaine de Creil ou à Méru (29%).

En lien avec un nombre d'enfants plus important, la part des ménages constitués de cinq personnes ou plus est plus élevée dans les QPV que dans les unités urbaines qui les englobent. Les QPV des départements de l'Oise et du Nord comptent davantage de ménages de grande taille. En particulier, dans les QPV de l'unité urbaine de Creil, 25 % des ménages sont composés de cinq personnes ou plus contre 13 % pour l'ensemble des quartiers de la région. La pauvreté monétaire touche davantage

4 La population en géographie prioritaire est relativement concentrée autour de la métropole lilloise

Nombre d'habitants dans les quartiers de la politique de la ville et taux de pauvreté dans ces quartiers par unité urbaine dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie en 2012



Champ : unités urbaines englobant les quartiers politiques de la ville en France de province

Source : Insee, DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

les membres des familles monoparentales. La région figure parmi celles qui en comptent le plus, avec 19 % de familles de ce type dans les QPV, soit 7 points de plus que dans l'ensemble des unités urbaines englobantes (*figure 3*).

La part des résidents de nationalité étrangère dans la population des QPV est dans chaque région plus élevée que dans l'urbain proche de ces quartiers. Cependant, elle est moitié moins élevée dans les quartiers du Nord-Pas-de-Calais-Picardie que dans ceux de l'ensemble de la métropole (10 % contre 19 %). Au sein de la géographie prioritaire régionale, le Nord, l'Oise et le sud de l'Aisne comptent les proportions d'étrangers les plus élevées.

Des difficultés d'insertion sur le marché du travail pour les habitants des QPV, notamment les femmes

Au-delà de la pauvreté monétaire qui traduit les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les habitants des QPV, d'autres formes de précarité s'y concentrent. Toutefois, elles ne concernent pas nécessairement les mêmes personnes. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie fait partie des régions où les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont les plus marquées. Dans les QPV de la région, 27 % des ménages perçoivent des allocations chômage, soit 8 points de plus que dans les unités urbaines qui les englobent (*figure 3*). L'écart le plus important con-

cerne les quartiers de Château-Thierry : 35 % des ménages y perçoivent des allocations chômage contre 20 % pour l'ensemble des ménages de l'unité urbaine. Les habitants en emploi des QPV de la région occupent aussi plus souvent des emplois précaires : ils sont 24 % dans ce cas contre 15 % au niveau des agglomérations englobantes. Ce taux atteint 30 % dans les quartiers de l'unité urbaine de Maubeuge.

Plus en difficulté en matière d'accès à l'emploi dans la région, les femmes sont plus touchées encore dans les QPV : 64 % des femmes de 15 à 64 ans n'y ont pas d'emploi, soit 6 points de plus que pour l'ensemble des quartiers métropolitains. Ces difficultés des femmes face à l'emploi concernent davantage les QPV du Nord et du Pas-de-Calais, notamment au sein des unités urbaines de Calais, de Maubeuge et de Fournies, où les trois quarts des femmes sont sans emploi.

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont concomitantes avec un manque de qualification et de formation. Le retard scolaire à l'entrée en sixième s'avère plus fréquent pour les élèves des QPV que pour ceux des unités urbaines englobantes. Dans la région, il touche 23 % des élèves de sixième des QPV, niveau comparable à la moyenne nationale. Néanmoins, l'écart avec les unités urbaines englobantes est moins marqué dans la région (8 points contre 10 au niveau national) car le retard scolaire est un phénomène plus large dans la région.

Sources

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de 2012 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales. Ces informations permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

Les **estimations démographiques** pour les quartiers de la politique de la ville s'appuient sur le **recensement de la population** de 2010. Elles fournissent des indicateurs sur la répartition des habitants par âge, situation socioprofessionnelle, diplôme et nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements selon différents critères.

Les données sur le retard scolaire à l'entrée en sixième sont issues du **fichier des élèves du secondaire** de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Depp). La Depp et l'Insee produisent ensemble, tous les deux ans, une géolocalisation des élèves inscrits dans les établissements du secondaire. L'année scolaire utilisée dans l'étude est celle de 2011-2012, par cohérence avec les autres sources de données.

Les données sur le logement social proviennent du **répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)** du service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Énergie, du développement durable et de l'énergie. Les données utilisées sont datées du 1er janvier 2013. Les logements du secteur social sont les logements appartenant à des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer, ainsi que les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM.

Un parc social très présent dans l'ensemble des QPV

Dans les QPV de la région comme dans ceux de métropole, le nombre de logements en parc social par ménage est bien plus élevé que dans les unités urbaines englobantes (respectivement 0,75 et 0,31, *figure 3*). Cette densité de logements sociaux dans les quartiers du Nord-Pas-de-Calais-Picardie se situe dans la moyenne nationale (0,76). Certains QPV concentrent plus de la moitié des logements sociaux de l'unité urbaine qui les englobe, comme dans les unités urbaines de Creil,

Beauvais, Méru ou Crépy-en-Valois. À l'opposé, la densité de logement social est la plus faible dans l'unité urbaine de Caudry (0,18). ■

Définitions

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Dans cette étude, pour un quartier de la politique de la ville donné, on appelle **unité urbaine englobante** l'unité urbaine à laquelle il appartient.

Le **revenu disponible** d'un ménage est le revenu à sa disposition pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (salaires, revenus d'activités non salariées), les revenus de remplacement (retraites et pensions, indemnités de chômage, indemnités de maladie), les revenus du patrimoine (dont en particulier les revenus financiers, qui sont imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration, les revenus fonciers, les revenus accessoires, etc.) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le **niveau de vie** d'une personne (ou d'un ménage) est égal au revenu disponible du ménage auquel il appartient divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) dans ce ménage. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie médian, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il est estimé à partir de Filosofi à 11 871 euros annuels en 2012.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Bureau de presse :
03 22 97 31 91

ISSN : 2492-4253
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Renaud A, Sémécuble F. « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : la pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee Première*, mai 2016
- Terra S., Rivière D. « La nouvelle géographie prioritaire : portrait économique et social des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°3, mai 2016
- Maillard M., « Cinq profils de quartiers de la politique de la ville », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°12, mai 2016
- Becuwe B., Gamblin V., « Politique de la ville dans le Pas-de-Calais, dans le Nord », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais* n°17 et 18, septembre 2015
- Maillard M., Rimajou G. « Nouveaux quartiers prioritaires de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne », *Insee Flash Picardie* n°5, 6 et 7, septembre 2015
- Maillard M., Baron G., « Géographie prioritaire - Regards sur les nouveaux quartiers », *Insee Picardie Dossier* n°10, décembre 2015

